

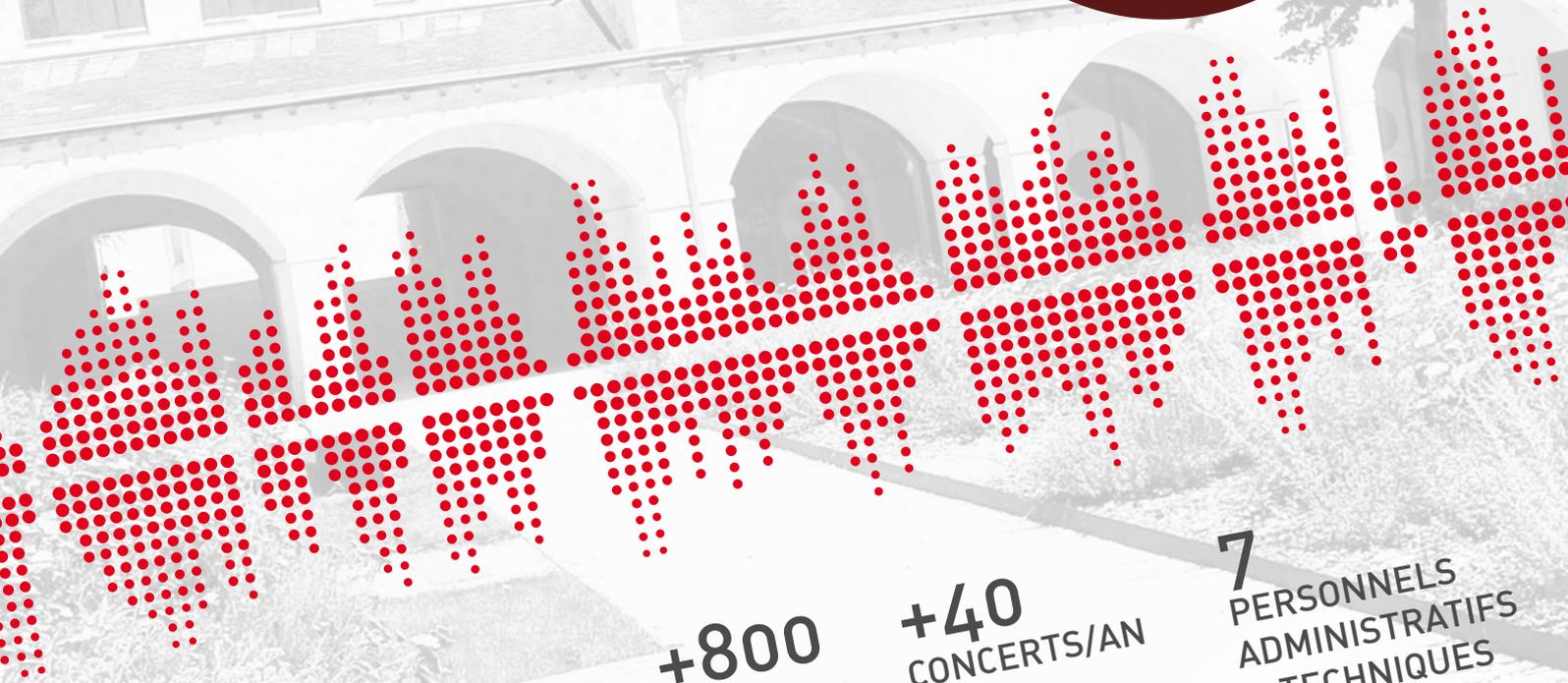


PÔLE CULTURE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU THOUARSAIS

**CONSERVATOIRE
DE MUSIQUES
ET DE DANSES
DU THOUARSAIS**

TYND



50
DISCIPLINES

28
PROFESSEURS

+800
ÉLÈVES

+40
CONCERTS/AN

7
PERSONNELS
ADMINISTRATIFS
& TECHNIQUES

05 49 66 41 64

conservatoire@thouars-communaute.fr

→ www.thouars-communaute.fr



→ QUEL PARCOURS ?

Le Conservatoire organise son projet pédagogique autour de cycles. Ces derniers constituent des cursus diplômants ou non qui répondent à la vocation de l'établissement d'offrir une formation de qualité, la plus complète possible, en fonction du projet d'établissement, des caractéristiques du territoire, et des moyens mis à disposition par la collectivité, en l'occurrence la Communauté de communes du Thouarsais. Ces cycles s'organisent en unités de valeur qui fondent le projet de formation propre à chaque élève (unités obligatoires, options aux choix obligatoires, options supplémentaires à l'initiative de l'élève).

→ **Le cycle jardin, éveil et initiation** ouvre et affine les perceptions. Il permet une éducation à l'écoute, la mise en place d'un vocabulaire sur le geste, les sons.

→ **Le premier cycle (3 à 5 ans)** permet de construire la motivation et d'acquérir des bases solides dans sa pratique individuelle et collective.

→ **Le deuxième cycle (3 à 5 ans)** est la phase de transition entre l'expérimentation des premières années à de réelles connaissances artistiques et musicales. Deux voies sont possibles : cycle complet diplômant ou personnalisé.

→ **Le troisième cycle (2 à 4 ans)** conduisant au CEM est le cycle de spécialisation. Il permet d'accroître et d'approfondir les compétences et la technicité vers la concrétisation de projets personnels.

→ **Les adultes musiciens** peuvent s'inscrire en cycle diplômant. En 3^{ème} année, ils peuvent opter pour un cycle « adulte ». **Les adultes danseurs** peuvent bénéficier d'un cycle allégé dès la première année.



→ SE FORMER

Pour une première expérience musicale et dansée ou encore un retour à une pratique, même avancée, une démarche approfondie en vue d'une orientation pré-professionnelle, l'ensemble de l'équipe pédagogique est là pour conseiller, informer et permettre à tous de réaliser pleinement une passion de la musique et de la danse.

► LA PRATIQUE INDIVIDUELLE

La musique est la langue des émotions

Emmanuel KANT

→ **Instrumental monophonique** : hautbois, basson, tuba, trombone, trompette, clarinette, flûte traversière, flûte à bec, saxophone, violon, violoncelle

→ **Instrumental polyphonique** : piano, orgue, percussion, guitare

→ **Musiques actuelles jazz et traditionnelles** : musique assistée par ordinateur (MAO), guitare, basse, chant musiques actuelles, accordéon diatonique (traditionnel), violon traditionnel

→ **Chant** : chant lyrique, jardin vocal

Une danse est un poème

Denis DIDEROT

→ **Danse (à partir de 8 ans)** : jazz, contemporaine, classique, hip-hop (en partenariat avec le CSC de Thouars)

► À L'UNISSON

Les pratiques collectives sont au centre du projet développé par le Conservatoire afin de permettre à chacun d'interpréter son instrument, sa voix et son corps avec autrui.

→ **Jouons et chantons ensemble** : Orchestre Com'Thouarmonie, Orchestre Com'Thouarjazz, Trad'Y Son, Choeur d'enfants, CRI du Chœur, Chorale Pop/Rock, Sax en scène, Musique de chambre, Orchestre à cordes Nord Deux-Sèvres, Jardin musical (à partir de 4 ans), Atelier peaux, Atelier percussions adultes, Atelier musique traditionnelle, Atelier jazz, Atelier musiques actuelles, Culture des musiques actuelles

→ **Dansons ensemble** : Jardin danse (à partir de 4 ans), Initiation danse (à partir de 6 ans), Atelier chorégraphique de danse contemporaine (un samedi par mois)

→ **Apprenons et créons ensemble** : **Éveil artistique** (à partir de 5 ans), **Atelier d'impro**, **Musique Lab'** (cours de pratique musicale collective mixant des objectifs instrumentaux et des savoirs théoriques, animé par un binôme d'enseignants) et **Formation musicale** (à partir de la 4^{ème} année, cours consacré à la culture musicale, au savoir théorique en lien avec la pratique musicale, par l'instrument, le chant et le corps).

► LES INTERVENTIONS SCOLAIRES ET LES PARTENARIATS

Le Conservatoire assure également des missions d'éducation artistique et culturelle en temps scolaire et périscolaire. 750 heures sont consacrées à l'intervention en musique et en danse au sein des écoles du territoire. Par ailleurs, l'orchestre scolaire de l'école Anatole France de Thouars regroupe 35 à 40 enfants supervisés par 8 professeurs et l'orchestre Démos Thouarsais rassemble une centaine d'enfants sur 13 communes du territoire et 19 intervenants musiciens, en partenariat avec la Philharmonie de Paris-Cité de la musique et Ars Nova.



→ SE PRODUIRE

► EN SCÈNE !

La scène est le lieu où la pratique artistique prend toute sa mesure. C'est le moment où l'on se produit seul, en duo, en petite formation ou en orchestre, celui où l'on danse. C'est aussi un temps de découverte pour les spectateurs. Des moments de partage, en lien direct avec l'enseignement dispensé et ouverts à la curiosité de tous les publics.

► LA DIFFUSION

Au-delà des enseignements proposés, le Conservatoire est un lieu de rendez-vous artistique et culturel. Pas moins d'une quarantaine de concerts et de spectacles ont lieu chaque année. La diffusion se compose à la fois d'artistes invités et de professeurs artistes-enseignants à partir de projets et d'idées portés par l'équipe pédagogique. Retrouvez toute la programmation au sein de l'Agenda Culturel de la Communauté de communes du Thouarsais.

→ S'INSCRIRE, ET FRANCHIR LE PAS

CHOISISSEZ VOTRE STYLE, VOTRE INSTRUMENT, VOTRE DANSE !

Pour s'inscrire, rien de plus simple. Contactez Chantal ou Françoise à l'accueil du Conservatoire qui vous guideront pour votre inscription !

Pour une nouvelle inscription, les deux premiers cours d'essai sont gratuits avant l'inscription définitive (sauf frais de dossier 10€).

► DES TARIFS ACCESSIBLES À TOUS !

Les droits d'inscriptions sont fixés chaque année par le Président sur délibération du Conseil Communautaire. Le montant de ces droits varie selon la commune de résidence, le quotient familial ainsi que le nombre d'enfants pour les familles.

→ LES



► LOCATION D'INSTRUMENTS

Le Conservatoire dispose d'un parc instrumental afin de proposer à la location certains instruments.

► ESPACES DE RÉPÉTITION ET D'ENREGISTREMENT

Le Conservatoire est doté d'un équipement et de conditions professionnels favorisant la pratique et la progression des artistes et des groupes de musiques actuelles : rock, pop, hip-hop, métal, musiques électroniques, MAO, musiques jazz et traditionnelles... amateurs ou en voie de développement professionnel. L'espace comprend les studios de répétition, une salle de diffusion, la régie d'enregistrement, l'espace de détente et d'accueil, d'information et de ressource. Les studios sont accessibles à la location pour les groupes non inscrits au Conservatoire.

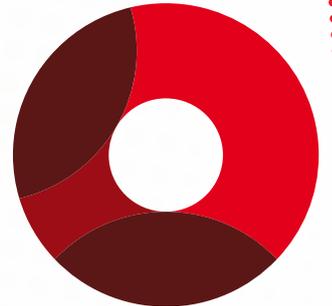
► LA RÉGIE MATÉRIELLE

La régie du Conservatoire Tyndo assure un soutien technique et matériel pour le son, la lumière et certains types d'équipements pour les services communautaires et les associations du territoire.

Retrouvez plus de renseignements sur :
→ www.thouars-communaute.fr



TYND



INFORMATIONS

Conservatoire de musiques et de danses à
Rayonnement Intercommunal du Thouarsais
6, rue du Président Tyndo
79 100 THOUARS

05 49 66 41 64

conservatoire@thouars-communaute.fr

ACCUEIL

Du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 et 13h15 à 18h15 (sauf vend. 17H45)

→ www.conservatoirethouarsais.opentalent.fr
→ www.thouars-communaute.fr

